

FICHE D'INSCRIPTION KIOSQUE BILLETTERIE numéro 19

Matricule : |_|_|_|_|_|_| Clé : |_|_|

Nom et Prénom :

Tél : API :

CASA Retraité Tél. domicile :

@ :

Code de la sortie ou prestation choisie :

--	--	--

1 FICHE D'INSCRIPTION PAR DEMANDE
Inscription avec chèque joint (1 chèque par demande)

- plier ici puis agraffer en laissant l'adresse visible -

LISTE DE TOUS LES PARTICIPANTS		
	NOMS ET PRÉNOMS	DATES DE NAISSANCE
Ouvrant-Droit :
Conjoint(e) :
Enfants à charge :

Un dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

N'oubliez pas d'inscrire ci-contre **TOUS** les participants à la sortie.

Joindre les justificatifs concernant les enfants à charge.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux informations nominatives vous concernant auprès du C.E. GUYANCOURT (loi N°78-17 du 6 janvier 1978).

Je joins un chèque de € correspondant à ma participation

**Inscription jusqu'au
12 mars 2010**

Signature

--

Procédures d'inscription

► Les offres de la «billetterie subventionnée» sont strictement réservées au personnel Renault Guyancourt (Technocentre et Aubevoye) ainsi qu'à leur famille (conjoint et enfant à charge jusqu'à 24 ans inclus).

Certificat de scolarité obligatoire pour les 18-24 ans inclus + avis d'imposition.

► Les inscriptions sont nominatives, vous ne pouvez en aucun cas en faire bénéficier une tierce personne.

Des contrôles pourront être effectués lors du spectacle ou de la sortie par les élus, le personnel du C.E ou un représentant du CE. Tout contrevenant devra payer le tarif plein de la prestation.

► Fiche d'imposition ou facture EDF/GDF, à joindre **obligatoirement** à vos inscriptions, pour les couples vivant en concubinage, vie maritale ou PACS.

INSCRIPTION :

► Une fiche et un règlement par sortie

► Détacher la fiche d'inscription de ce magazine et la remplir.

► Joindre votre chèque de participation correspondant au nombre de personnes (ouvrant-droit et ayants-droit). Plier, agraffer et envoyer au C.E par courrier intérieur (C.E RENAULT GUYANCOURT Sce billetterie TCR PCE 0 01)

► Les dossiers seront pris en compte dans l'ordre d'arrivée.

► Votre inscription devient automatiquement ferme et définitive, sauf avis contraire de votre part (sous 8 jours après réception de l'avis d'affectation du C.E)

► Votre chèque de participation sera encaissé en fonction de la sortie, à la réservation ou à l'échéance de celle ci.

► Les acceptations se font au fur et à mesure des arrivées des dossiers d'inscription.

ANNULATION :

► Prévenez votre CE le plus rapidement possible : vous nous envoyez l'avis d'affectation barré avec mention «annulé»

- **par fax** au 01 76 85 43 90

- **par courrier interne**

C.E RENAULT GUYANCOURT

Sce billetterie

TCR PCE 0 01

- **par courrier externe**

C.E RENAULT GUYANCOURT

Sce billetterie

1 Avenue du golf

78288 Guyancourt Cedex

Attention : toute annulation à moins de 15 jours de la prestation aura pour conséquence la perte de votre participation. Pour tout autre délai, le remboursement sera lié aux conditions de notre fournisseur.

VOS CONTACTS

Fanny Deniau - Billetterie subventionnée (51156)

Smaïel Mallem - Billetterie loisirs (56160)

Salah Charifi - Responsable Culture/Loisirs/Sport (53522)